

# MARCHAND, LEMIEUX

## AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE  
NATHALIE BRIÈRE  
PAUL CHARBONNEAU  
JOSÉE DELAND  
VALÉRIE DURAND  
ÉRIC FRASER  
PIERRE GAGNON  
CHRISTIAN HOUDE  
LINE JANELLE  
JEAN-FRANÇOIS LACASSE  
JACINTE LAFONTAINE  
LUCIE LALONDE  
JULIE LAPIERRE  
NICOLE LEMIEUX  
GILLES MARCHAND  
JEAN-FRANÇOIS MERCURE

F. JEAN MOREL  
MARIA MOUDFIR  
CATHY NOSEWORTHY  
JOCELYNE PAQUETTE  
PASCAL PARENT  
MICHEL PASINI  
DOMINIQUE PICHÉ  
JUDITH PLOURDE  
LOUIS PRÉVOST  
JEAN RAJOTTE  
SYLVY RHÉAUME  
BERNARD ROCHETTE  
MICHEL SIMARD  
JEAN-OLIVIER TREMBLAY  
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4<sup>e</sup> ÉTAGE

MONTRÉAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3596

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 5 septembre 2003

Me Richard Lassonde  
Secrétaire par intérim  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Par courriel et par poste**

OBJET : Demande relative à la détermination du coût du service du Distributeur et à la modification des tarifs de distribution d'électricité  
Dossier Régie : R-3492-2002 (phase 2)  
Notre dossier : S-25984/FJM/NL

---

Cher confrère,

La présente fait suite à la lettre du 28 août dernier de l'intervenant FCEI/UMQ par laquelle ce dernier réclame le dépôt, en format EXCEL, de tous les tableaux se retrouvant déjà dans la preuve du Distributeur en format PDF.

Hydro-Québec Distribution réitère l'objection qu'elle a déjà formulée lors de la rencontre technique du 26 août dernier pour les motifs ci-après exposés.

L'ensemble des informations pertinentes au présent dossier sont disponibles dans les documents fournis par Hydro-Québec Distribution. Toute autre information exigée par la Régie et les intervenants lors de la période de question est fournie dans la mesure du possible. Toutefois, la transmission des fichiers d'origine aurait pour conséquence de diffuser de l'information qui va bien au-delà des besoins du dossier et qui pourrait être préjudiciable pour le Distributeur.

.../

Plus particulièrement, les fichiers Excel constituent des documents de travail internes. Seule la zone d'impression est transmise à la Régie et les intervenants. Les fichiers d'origine comportent notamment des données relatives à la clientèle ou aux employés d'Hydro-Québec. Ils comportent aussi des informations permettant d'identifier et de localiser des données relatives aux différents serveurs d'Hydro-Québec, la divulgation de ces informations pouvant entraîner des problèmes de sécurité informatique.

De plus, la publication des versions Excel ne permettrait pas de conserver l'intégrité des informations transmises. Il y aurait risque de circulation de plusieurs versions d'un même tableau, ce qui amènerait inévitablement une confusion inutile entre les différentes versions des documents.

Il serait donc nécessaire d'épurer les tableaux dans le format Excel en remplaçant les formules par des valeurs et en enlevant toute information additionnelle non pertinente. Par ailleurs, il serait nécessaire de formater le tout pour répondre aux standards de la Régie (police, caractères, référence). Cette conversion implique un temps considérable, que le Distributeur ne possède pas en l'instance, tout en présentant un risque d'erreur potentiel. Néanmoins, le risque de transmission d'informations d'usage strictement interne demeure toujours présent. Il est impossible de s'assurer que la version sera complètement épurée.

Les tableaux sont issus de plusieurs chiffriers Excel, voire plusieurs modèles, pas tous en Excel mais de type Database qui viennent de plusieurs unités de l'entreprise (finances, comptabilité, corporatif, etc.). Les liens entre les fichiers sont multiples et leur mise à jour nécessiterait un important travail d'intégration.

Après vérification, SCGM ne fournirait que des fichiers PDF pour la transmission des données officielles aux intervenants. La diffusion des autres formats se pratique occasionnellement lorsque SCGM désire recueillir des commentaires des intervenants lors de réunions de groupes de travail.

Les fichiers en format Acrobat sont les versions officielles qui permettent l'assurance de transmission de données épurées exclusivement. Elles assurent l'intégralité des informations transmises. Les documents PDF ne peuvent être modifiés, tant au plan des informations véhiculées, que de leur format et apparence. Elles assurent également la sécurité des informations. Les sources d'information et les différentes révisions ne peuvent être identifiées.

Par ailleurs, pour le bénéfice des intervenants, soulignons que certains logiciels de reconnaissance de caractères permettent de reconstituer les tableaux. Le Distributeur est donc très étonné de la demande de FCEI/UMQ réclamant 50 heures

**MARCHAND, LEMIEUX**

**AVOCATS**

3

d'analyse supplémentaires pour la reconstitution des tableaux étant donné l'existence de tels outils informatiques. Il va sans dire que le Distributeur conteste vigoureusement cette demande de FCEI/UMQ.

Ainsi, pour l'ensemble des raisons invoqués ci-dessus il est impossible pour Hydro-Québec Distribution de répondre à la demande de FCEI/UMQ.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, cher confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MARCHAND, LEMIEUX

Éric Fraser

EF/mb

c.c.: Intervenants (liste en annexe) (par courriel seulement)